



Comité arrêt des rejets et émissions toxiques-Rouyn-Noranda

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### **Première bonne nouvelle en 2019: le ministre Charrette transmettra le document du comité ARET à l'équipe interministérielle chargée d'analyser le plan d'action de la fonderie Horne**

**Rouyn-Noranda, le vendredi 20 décembre 2019** – Le ministre Benoit Charrette a confirmé par écrit au comité ARET que le document que le comité a produit « sera soumis au comité interministériel mandaté pour analyser le plan d'action de la Fonderie Horne, pour qu'il en tienne compte dans son analyse ».

« En cette fin d'année 2019, cette nouvelle nous donne un peu d'espoir, le travail que nous avons fait depuis la divulgation des résultats de l'étude de biosurveillance sera sûrement utile au comité », déclare Valérie Fournier, porte-parole.

ARET est un comité de parents d'enfants du quartier Notre-Dame de même que de citoyens et citoyennes mobilisé.e.s pour protéger la santé de leurs enfants et de toute la population de Rouyn-Noranda. Il a été mis en place à la suite des premiers résultats de l'étude de biosurveillance effectuée l'automne 2018 auprès d'enfants du quartier Notre-Dame.

-30 -

Pour information :

Nicole Desgagnés

Responsable des relations avec les médias

[Desgagnes.nicole@gmail.com](mailto:Desgagnes.nicole@gmail.com)

Cell. : 819 277 8890 D : 819 764 4700